

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 30

N°110

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017

L'AN deux mille dix sept, le 29 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni en Mairie à sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé :DONNET Lionel .

Représentés par :

Madame Sophie VALLY
Madame Leila TLILI
Monsieur Jean-François MONINO
Monsieur Boualem BENKHELOUF
Madame Danièle MARINO
Monsieur Salah CHIBAH
Madame Maria MERCADER Y PUIG
Monsieur Guillaume SANON
Madame Hana RABAH
Monsieur Abderrahim HAFIDI
Madame Djamila AISSAOUI
Monsieur Benoît LOGRE
Monsieur Rachid ZAIRI

Madame Sozig NEDELEC
Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Silvère ROZENBERG
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Laurence GRARE
Madame Sylvie DUCATTEAU
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Pascal BEAUDET
Monsieur Anthony DAGUET
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction de l'Administration Générale/

OBJET : Désignation de représentants du Conseil Municipal au sein de l'association Cinéma "Le Studio"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L2121-33 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'association Cinéma « Le STUDIO », et plus particulièrement l'article 6 ;

Vu la délibération n°143 du 22 mai 2014 désignant certains élus municipaux pour siéger au Conseil d'administration de cette association ;

Considérant que l'association Cinéma « Le Studio » est un lieu d'animation régulières, de rencontres et de débats avec des réalisateurs, acteurs et techniciens du cinéma ;

Considérant que Hana RABAH, administratrice de l'association susmentionnée, ne souhaite plus poursuivre son mandat au sein de celle-ci ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

ABROGE la délibération n°143 du 22 mai 2014 ;

DESIGNE les cinq représentants suivants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de l'association Cinéma « Le Studio » :

- Magali CHERET ;
- Claudine PEJOUX ;
- Sylvie DUCATTEAU ;
- Daniel GARNIER ;
- Maria MERCADER Y PUIG.

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Anthony DAGUET

Reçu en Préfecture le : 05 JUIL. 2017

Publié le : 05 JUIL. 2017

Certifié exécutoire le : 05 JUIL. 2017

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

